



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

03 AVR. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
Greffier francophone de Bruxelles



23049499

N° d'entreprise : 0403 026 585

Nom

(en entier) : **ESSILOR GROUP BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard International 55, Boîte H, 1070 Anderlecht**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un administrateur et démission de l'administrateur délégué

Extrait des résolutions écrites des actionnaires prises à l'unanimité le 13 mars 2023:

"Première résolution

Les actionnaires prennent acte de la démission de Monsieur Karl De Witte en tant qu'administrateur de la société et ce avec effet au 17 février 2023.

Deuxième résolution

Les actionnaires décident de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Gijs Maat, domicilié à Graaf Janlaan 1, 3708 GH Zeist, Pays-Bas, en tant qu'administrateur de la société.

Les actionnaires décident que le mandat d'administrateur de Monsieur Gijs Maat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir en 2028, qui délibérera et décidera sur l'approbation des comptes annuels concernant l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2027.

Les actionnaires décident en outre que Monsieur Gijs Maat exercera son mandat d'administrateur à titre gratuit.

Troisième résolution

Les actionnaires décident d'accorder une procuration spéciale à Jérôme Vermeylen, Arthur van Greunsvan, Thijs Herremans, Jef Sprengers, Richard Liu, Evrard de Lhoneux et à tout autre avocat du cabinet ALTIUS CVBA, Avenue du Port 86C, boîte 414, 1000 Bruxelles. Chacune des personnes précitées est autorisée à agir individuellement, avec possibilité de substitution, afin de représenter la société en ce qui concerne l'accomplissement des formalités auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, en ce compris la signature et le dépôt des formulaires de publication requis, nécessaires à la publication des résolutions précitées dans les Annexes au Moniteur belge et à la modification de l'inscription de la société à la Banque-Carrefour des Entreprises."

Extrait des résolutions écrites des administrateurs prises à l'unanimité le 16 mars 2023:

"Première résolution

Les administrateurs prennent acte de la démission de Monsieur Karl De Witte en tant qu'administrateur délégué de la société et ce avec effet au 17 février 2023.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge



Deuxième résolution

Les administrateurs décident d'accorder une procuration spéciale à Jérôme Vermeylen, Arthur van Greunsven, Thijs Herremans, Jef Sprengers, Richard Liu, Evrard de Lhoneux et à tout autre avocat du cabinet ALTIUS CVBA, Avenue du Port 86C, boîte 414, 1000 Bruxelles. Chacune des personnes précitées est autorisée à agir individuellement, avec possibilité de substitution, afin de représenter la société en ce qui concerne l'accomplissement des formalités auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, en ce compris la signature et le dépôt des formulaires de publication requis, nécessaires à la publication des résolutions précitées dans les Annexes au Moniteur belge et à la modification de l'inscription de la société à la Banque-Carrefour des Entreprises."

Pour extrait analytique,

Arthur van Greunsven
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).